



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E187642

VALABLE JUSQU'AU 20/01/2025

ÉDITÉ LE 23/12/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/09/2019

Forme juridique : SAS

Capital : 126 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON 878261635

Siret : 878 261 635 00022

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 8502831-0000

Assurance Responsabilité Travaux :

WAKAM AIBG00010163

Assurance Responsabilité Civile :

WAKAM AIBG00010163

Situation fiscale et sociale : A jour au 01/11/2023

Raison sociale : AVANTAGES ENERGIES

14 RUE CRILLON
69006 LYON

Téléphone : 04 87 91 29 20

Portable : 0625251603

Fax :

Site Internet : avantagesenergies.fr

E-mail : contact.avantagesenergies@gmail.com

Responsabilité légale :

SUISSA DOVAN PRÉSIDENT / SUISSA JACQUES DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5131	Installation de chauffe-eau solaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	21/03/2023
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	21/03/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	22/06/2021
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	21/01/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	21/03/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	22/06/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	21/03/2023
o Ventilation mécanique	21/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LYON
16 RUE DES BROSSES
BATIMENT A
1ER ETAGE
69100 VILLEURBANNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.